VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AIACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :
MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
MM. PARODIN, VITALI, Mme PERES, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, MM. MARCANGELI, SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. GABRIELLI	à	M. VITALI
Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
M. MARY	à	M. CASASOPRANA
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BASTELICA	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	M. PANTALONI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme LUCIANI
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :
M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, Mme POLI, Mme JOLY, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 31 Janvier 2012	Délibération N°2012 / 36

Programme de voirie 2012. Enrobés, Eclairage public,Trottoirs.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de son budget d'investissement 2012, la ville d'Ajaccio a défini un programme de réfection des enrobés ainsi que des trottoirs, et de modernisation du réseau d'éclairage public.

Le montant total de ce programme est de : 1 562 462.84 € HT.

Le programme proposé s'établit comme suit:

Programme Trottoirs	618.005,51 € TTC
Programme Eclairage public	190.517,61 € TTC
Programme enrobés	878.936,76 € TTC

Le tableau ci-après détaille chacun de ces programmes.

Programme Trottoirs

	Opérations	Interventions	Montant HT	Montant TTC
1	Réfection des trottoirs " Maison des combattants"	Trottoirs	80 186,97 €	86 601,93 €
2	Réfection des trottoirs " Ornano - Campi " Av. de Paris	Trottoirs	124 409,97 €	134 362,77 €
3	Réfection des trottoirs " Campi - Cours Napoléon " Av. de Paris	Trottoirs	162 162,80 €	175 135,82 €
4	Mise en sécurité vieille ville "Roi de Rome / Bonaparte"	Création d'avancée de trottoirs	70 902,33 €	76 574,52 €
5	Réfection des trottoirs " Rue Sœur Alfonse - côté Jardin"	Trottoirs	21 445,24 €	23 160,86 €
6	Traitement perpendiculaire angle " Rue Bonaparte - Foch"	Création d'avancée de trottoirs	17 017,95 €	18 379,39 €
7	Fourniture et pose de potelets - garde corps		32 165,38 €	34 738,61 €
8	Réfection îlot Descente St Jean	Trottoirs	29 654,77 €	32 027,15 €
9	Rue Marbeuf	Trottoirs	34 281,91 €	37 024,46 €
			572 227,32 €	**618 005,51 €**

Programme Eclairage Public

	Opérations	Interventions	Montant HT	Montant TTC
1	Réfection EP "Escalier St Antoine"	Réfection de l' EP	4 514,61 €	4 875,78 €
2	Réfection Rond Point " Square Griffi"	Enlèvement EP central	1 372,73 €	1 482,55 €
3	Changement lanternes "Av. Mont Habor x 30"	Réfection des lanternes	34 339,71 €	37 086,89 €
4	Changement lanternes "Rte des Milelli"	Réfection des lanternes	17 766,66 €	19 187,99 €
5	Changement lanterne "Rue des Romarins"	Réfection des lanternes	20 565,37 €	22 210,60 €
6	Changement lanternes "Chemin de Culetta"	Réfection des lanternes	16 840,33 €	18 187,56 €
7	Création EP sur îlot Carrefour Moncey / Kennedy	Création	5 180,25 €	5 594,67 €
8	Mise en place de coffret mobiles pour marché	Coffrets	75 825,53 €	81 891,57 €
			176 405,19 €	**190 517,61 €**

Programme Enrobés

	Opérations	Interventions	Montant HT	Montant TTC
1	Réfection de l' accotement "Av. de la Gde Armée - devant propriété Peyrouse"	Cheminement piéton en béton	27 510,84 €	29 711,71 €
2	Réfection des accotements " Jardins de l'Empereur - Entrée"	Enrobés et accotements	41 350,57 €	44 658,62 €
3	Réfection de la chaussée " Av. Kennedy - partie basse"	Enrobés	71 990,56 €	77 749,80 €
4	Réfection de la voirie avec accotement " Chemin de Culetta"	Enrobés et accotements	54 808,59 €	59 193,28 €
5	Réfection des accotements " Rte des Milelli - Face Roi Théodore"	Cheminement piéton en béton	13 453,80 €	14 530,10 €
6	Réfection du Parking " Santa Lina"	Enrobés	102 034,20 €	110 196,94 €
7	Réfection de la voirie - Rue St Antoine	Enrobés	74 400,16 €	80 352,17 €
8	Réfection de la voirie - Rue Préfet D. Cauro	Enrobés	34 554,76 €	37 319,14 €
9	Réfection de la chaussée " Ecole Jardins de l' Empereur"	Enrobés et stationnement	76 676,93 €	82 811,08 €
10	Réfection des accotements " Inspection Académique / Pugliesi Conti"	Cheminement piéton en béton	18 449,95 €	19 925,95 €
11	Réfection du rond point " Laetitia"	Branches du carrefour	21 680,67 €	23 415,12 €
12	Réfection de la chaussé "Chemin des roseaux / Communale"	Enrobés et accotements	43 015,84 €	46 457,11 €
13	Traitement perpendiculaires " Quartier Ste Lucie"	Création d'avancée de trottoirs aux angles	35 043,39 €	37 846,86 €
14	Fourniture et pose de potelets " 150 "		31 084,50 €	33 571,26 €
15	Amirauté - Jonction Boulevard et parking	Enrobés et trottoirs	25 119,19 €	27 128,73 €
16	Carrfour Rue des Cactus / parc Bertault	Enrobés	6 781,19 €	7 323,69 €
17	Parking de la Gare	Enrobés et trottoirs	48 496,00 €	52 375,68 €
18	Route St Antoine TS	Travaux de mise en sécurité	5 768,62 €	6 230,11 €
19	Chemin d'Erbajola - raccordement entrée Erilia	Travaux de raccordement	19 351,44 €	20 899,56 €
20	Parking Mercure TS	Enrobés et stationnement	62 259,12 €	67 239,85 €
			813 830,33 €	**878 936,76 €**

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération 1 562 462.84 € HT

Participation CTC (40 % du montant HT) 624 985.13 €
Participation CG2A (35% du montant HT) 546 862.00 €
Part communale (calculée sur le montant HT) 390 615.71 €

Découpage par poste de dépense

Programme Trottoirs : 572 227.32 € ht

CTC	CG2A	VILLE	TOTAL HT
228 890.9 € ht	200 279.56 € ht	143 056.86 € ht	572 227.32 € ht

Programme Eclairage Public : 176 405 .19 € ht

CTC	CG2A	VILLE	TOTAL HT
70 562.08 € ht	61 741.81€ ht	44 101.30 € ht	176 405.19 € ht

Programme Enrobés : 813 830.33 € ht

CTC	CG2A	VILLE	TOTAL HT
325 532.13 € ht	284 840.62 € ht	203 457.58 € ht	813 830.33 € ht

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver le présent programme relatif au programme de voirie 2012 (enrobés, éclairage, trottoirs).
- D'adopter le plan de financement de l'opération.
- D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi qu'auprès du Conseil Général de Corse du Sud.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

Vu La Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,
Vu La Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu La Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES AVIS favorable de la commission municipale compétente en date du 27 janvier 2012.

APPROUVE
A l'unanimité des ses membres présents ou représentés

- Le programme relatif à **la réalisation du programme de voirie 2012 (enrobés, éclairage, trottoirs),** tel que précisé dans le tableau ci-dessus.

ADOPTE

- Le plan de financement relatif à ce programme établi comme suit :

Montant de l'opération		1 562 462.84 € HT
Participation CTC	(40 % du montant HT)	624 985.13 €
Participation CG2A	(35% du montant HT)	546 862.00 €
Part communale (calculée sur le montant HT)		390 615.71 €

AUTORISE Monsieur le MAIRE

- à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi qu'auprès du Conseil Général de Corse du Sud.

DIT

- que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme seront prévus au budget de l'exercice 2012 de la Ville d'Ajaccio.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie

.....

Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

MAIRIE D'AJACCIO CORSE du SUD

Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120131-2012_36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2012